

ANNEXE E

**LETTRE CONCERNANT LA POURSUITE DE LA NÉGOCIATION LOCALE
POUR LES ENSEIGNANTS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**

Syndicat de l'Enseignement
de l'Outaouais
a/s M. Guy Guilbault
15 C, rue Cholette
Hull, Qc
J8Y 1J5

Monsieur le Président,

L'entente à intervenir concernant les enseignants du secteur de l'éducation des adultes fait partie intégrante de l'entente locale de l'accréditation secondaire.

La Commission s'engage à poursuivre la négociation concernant cette partie de l'entente locale nonobstant la signature de l'entente intervenue entre la Commission et le Syndicat pour les enseignants du secteur régulier couverts par l'accréditation secondaire.

Yves Beaudin
Directeur général

Pierre-Louis Lapointe
Président du Conseil